

Entreprises

recrutez autrement avec l'alternance !



AGRICULTURE



BÂTIMENT



COMMERCE
MARKETING



COMPTABILITÉ
GESTION



LOGISTIQUE
TRANSPORT

DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DES ENTREPRISES



MÉCANIQUE



MÉTIERS DE
L'ALIMENTATION



NUMÉRIQUE



PARAMÉDICAL



PRODUCTION
MANUFACTURIÈRE



SOIN ET BEAUTÉ

Une formation, une expérience, un métier

POINT ((A))

Votre première étape vers l'Alternance

POINT ALTERNANCE



cci
formation
alternance
© NOUVELLE-CALÉDONIE



CENTRE DE
FORMATION DE
L'ARTISANAT



L'alternance et ses avantages !

FORMEZ UN COLLABORATEUR À VOS BESOINS

Vous formez une personne à la culture et à l'image de votre entreprise, au plus près de vos besoins.

ANTICIPEZ VOS RECRUTEMENTS

Au terme de la formation, vous pourrez, si vous le souhaitez, recruter l'alternant diplômé, opérationnel et autonome.

ASSUREZ L'AVENIR DE VOTRE MÉTIER

En transmettant vos savoir-faire, vous contribuez à la qualification d'un alternant, un engagement pédagogique et citoyen.

PROFITEZ DE L'APPUI PERSONNALISÉ DU CFA

Notre équipe pédagogique, issue du monde de l'entreprise, intègre vos attentes dans la formation dispensée à l'alternant.

RECEVEZ UNE FORMATION

Vous ou le tuteur de votre entreprise sera formé par le CFA et accompagné dans son rôle de tuteur d'alternant.

BÉNÉFICIEZ D'ALLÈGEMENTS FINANCIERS

Le salaire de l'alternant est totalement exonéré des charges patronales.

Les alternants bénéficient d'une couverture sociale, prise en charge par la Nouvelle-Calédonie.



Recruter autrement !

DES CONSEILLERS SONT LÀ POUR VOUS AIDER À DÉFINIR VOS BESOINS.

Prenez contact avec le Centre de formation qui vous concerne pour étudier les possibilités offertes et obtenir des conseils sur la demande d'habilitation tuteur, ou sur la signature du contrat avec l'alternant que vous aurez identifié.



Comment marche le contrat d'alternance !

UN CONTRAT DE TRAVAIL

C'est un contrat de travail de type particulier et une convention de formation est établie entre 4 parties, des engagements sont conclus entre l'Entreprise, l'alternant, le tuteur en entreprise et le CFA.

Le tuteur en entreprise bénéficie d'une habilitation du CFA à l'issue d'une formation.

L'alternant est un salarié et bénéficie des dispositions applicables au personnel de l'entreprise ; toutefois, il n'est pas comptabilisé dans l'effectif.

Les alternants bénéficient du droit aux congés payés au même titre que les salariés.

CONCLU POUR UNE DURÉE DÉTERMINÉE

La durée du contrat varie de 1 à 2 ans selon la formation préparée, avec une période d'essai de 2 mois.

Il n'y a pas d'obligation d'embauche de l'alternant à la fin du contrat.

Taux d'insertion : 80 %.

COMPORTANT UNE FORMATION OBLIGATOIRE AU CFA

En général, les cours théoriques se déroulent au CFA, de février à décembre.

Le rythme de l'alternance varie selon les formations : 2 semaines sur 3 ou 3 semaines sur 4 en entreprise.

LE SALAIRE

Le salaire de l'alternant est un pourcentage du SMG, calculé en fonction de son âge et du niveau du diplôme préparé. L'alternant perçoit en général entre 80 000 XPF et 140 000 XPF par mois, et a une augmentation de 5% entre sa première et deuxième année de formation. C'est un salaire net exonéré des charges sociales.

FORMATION INFRA-BAC (CAP, MC, BP)

Âge de l'alternant	1ère année	2e année	3e année
< 21 ans	83 801 XPF	92 181 XPF	100 561 XPF
> 21 ans	100 561 XPF	108 941 XPF	117 321 XPF

FORMATION POST-BAC (BTS, DEUST, LICENCE, BACHELOR)

Âge de l'alternant	1ère année	2e année	3e année
< 21 ans	108 941 XPF	117 321 XPF	125 701 XPF
> 21 ans	125 701 XPF	134 081 XPF	142 461 XPF



Recrutez autrement avec l'alternance !

DES CENTRES DE FORMATIONS AGRÉÉES PAR LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Acteurs engagés du développement économique, les trois CFA consulaires accompagnent les entreprises dans la formation et l'intégration de leurs futurs collaborateurs :



CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Tél : 24 63 74

Mail : formation@cap-nc.nc

Site web : www.cap-nc.nc



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Tél : 24 31 45

Mail : cfa@cci.nc

Site web : www.cfa.cci.nc



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Tél : 25 97 40

Mail : formation@cma.nc

Site web : www.cma.nc

Catalogue de
formation



→ Une formation, une expérience, un métier